

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Notre assurance contre les accidents auprès de la „Zurich“ est valable pour l'abonné et son épouse, conformément aux conditions générales d'assurance.

Administration et expédition : IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46

ABONNEMENT : Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES : La ligne millimètre : Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES : 20 ct.
Règle des annonces : ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Les conditions de notre assurance sont de :
Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale } par assuré
Fr. 500.- en cas de mort }
Il n'est dû aucune indemnité pour invalidité partielle.

Les conservateurs et l'impôt sur les vins

On nous prie d'insérer :

Le comité cantonal du Parti conservateur valaisan s'est réuni à Sion le 16 courant pour examiner le programme financier proposé aux Chambres fédérales par le Conseil fédéral.

Il relève tout d'abord comme profondément regrettable que, dans cette période de crise grave, le Conseil fédéral n'ait pas trouvé d'autre solution que de proposer 100 millions d'impôts nouveaux et 40 millions seulement d'économie.

Il décide de donner mandat à ses représentants aux Chambres fédérales de combattre énergiquement toute imposition du vin et du cidre indigènes, et d'élever à ce sujet une vive protestation.

Il constate que la viticulture se trouve dans une situation telle qu'elle est dans l'impossibilité de supporter une charge fiscale nouvelle;

qu'il est, de plus, d'une souveraine injustice de grever ce produit du sol qui fait vivre des milliers de bons et honnêtes travailleurs; qu'il serait de bonne politique, au contraire, de les protéger efficacement contre la concurrence des vins étrangers;

qu'il est, d'autre part, impossible de décréter un impôt de consommation et de déclarer en même temps qu'il ne frappera pas le producteur.

Il approuve l'attitude énergique prise jusqu'à ce jour par l'Association agricole du Valais, et se déclare prêt à soutenir et à appuyer toutes les manifestations qu'elle jugerait utiles de provoquer.

Le Comité cantonal.

Note de la Rédaction : Après les chefs radicaux, les chefs conservateurs ont donc décidé de protéger les vigneronniers contre un impôt injuste et dangereux.

Ils sont prêts à les défendre.

Ainsi, les deux grands partis du canton vont s'unir dans un même effort, et tâcher d'oublier leurs dissensions pour mieux triompher d'un mal qui les atteindrait l'un et l'autre.

Réel ou fictif, ce rapprochement n'en est pas moins heureux. Sans trop tabler sur la sincérité des politiciens il faut reconnaître impartialement que leurs intentions sont louables.

Sans doute en défendant les intérêts du vignoble ils se font de la popularité facile. On ne peut leur reprocher, cependant, de ne songer aux malheureux que pour mieux penser à eux-mêmes.

En effet, la séance à laquelle avait été convié le comité cantonal du parti conservateur fut des moins fréquentées.

A l'exception de deux, nos représentants à Berne avaient trouvé le meilleur moyen de briller: ce fut tout naturellement par leur absence.

Quant au Gouvernement, il était réduit à un membre, un seul, et ce n'était point le dictateur!

Manifestement, le sort du vignoble intéressait moins ces Messieurs que le leur, au moment des élections. A tel point que les journaux ont grandement raison de mettre le comité cantonal du parti conservateur au courant de la décision qu'il a prise...

C'est un fait que le Valais n'a pas suffisamment réagi contre un projet qui pourrait le frapper dans son bonheur. Il était question d'organiser des manifestations de protestation. Rien n'a été fait. M. le conseiller d'Etat Troillet sur lequel on comptait pour assurer la résistance, aurait volontiers sauvé le pays, s'il n'avait pas été retenu par la chasse...

Et maintenant, la réaction nous paraît bien tardive et bien platonique.

Les députés valaisans aux Chambres fédérales prononcèrent de beaux discours, mais cela les dispensera-t-il d'accomplir de beaux actes?

Quoi qu'il en soit, voilà le canton uni pour s'opposer à un impôt sur les vins.

Mais il a manifesté trop tard sa volonté pour qu'on soit persuadé qu'il en ait. A. M.

Comment l'„esprit alsacien“ accueille la propagande hitlérienne

Une tradition veut qu'en Alsace la fin de l'été voie dans les villes et dans les villages une succession de fêtes. En dépit des circonstances économiques difficiles et de la gravité des temps que l'on comprend ici autant qu'ailleurs, les Alsaciens n'ont pas voulu renoncer cette année à ces fêtes populaires où se donne libre cours l'entrain de la foule et la verve des artistes. Alors qu'outre Rhin tout est aujourd'hui réglé et ordonné, suivant des décisions supérieures, l'Alsace a, plus que jamais, à cœur, de montrer son goût pour la liberté et d'affirmer son droit de s'amuser en paix.

Et pourtant, ne fait-il pas partie, d'après les théories racistes, de ce «Hundert Millionen Volk», dont parlait encore récemment une publication consacrée au «Germanisme à l'étranger».

Tous les discours du chancelier Hitler ou de ses lieutenants ont abouti, au cours de ces derniers mois, à cette conclusion grandiloquente :

«Peuple de cent millions d'hommes, peuple appelé aux plus grandes destinées, peuple élu, n'oublie pas ta mission; souviens-toi qu'au-delà des frontières qui nous ont été imposées par un traité injuste, plus de vingt millions de tes frères attendent sous le joug ton arrivée libératrice.»

Il aura suffi d'ouvrir le numéro des «Hamburger Illustrierte» du mois de juillet pour trouver une statistique dressée par les services de propagande du Reich et où sont énumérées les différentes tranches de ce peuple germanique «qui sont sous le joug étranger».

Mais ce qu'omet cette statistique, ce sont les manifestations de l'opinion publique et de la presse des peuples ci-dessus mentionnés.

La presse suisse, alsacienne et française, danubienne, polonaise, voire anglo-saxonne, accueillit les prétentions hitlériennes avec scepticisme ou avec révolte. Il est à remarquer notamment que pas un journal alsacien ni lorrain n'a admis, les faits tels qu'ils étaient exposés par la propagande germanique.

Mais la presse allemande étant synchronisée, aucun démenti ne parvint aux lecteurs germaniques et les journaux continuèrent à publier des articles touchant les pays étrangers. Une attention toute particulière est tout naturellement portée aux «frères d'Alsace» qui auraient les yeux fixés sur le Reich.

En dépit de tout ce que ces déclarations et ces tendances peuvent avoir d'irritant pour une population éprise de son particularisme au sein d'un pays auquel elle s'est volontairement rattachée, l'Alsace vient de donner aux propagandistes du Reich, une réplique magistrale qui en dit plus long que les meilleurs discours et qui témoigne de son sens inné de l'humour et de la plaisanterie.

Sur l'initiative de son maire et de son conseil municipal, essentiellement autochtone, la commune de Schiltigheim, située, on le sait, aux portes de Strasbourg, décida, il y a quelques semaines, de donner un éclat particulier à sa grande kermesse annuelle.

Quel titre donnerait-on cette année à cette traditionnelle manifestation? Les délibérations furent de courte durée. On décida à l'unanimité que la fête toute entière serait placée sous le patronage du «grand chancelier» en témoignage d'admiration et de gratitude pour l'intérêt si particulier et si bienveillant qu'il avait bien voulu porter à l'Alsace au cours de ces derniers mois.

Le projet arrêté, on s'adressa donc à tous les commerçants et à tous les particuliers, en vue de réunir les crédits nécessaires à la mise sur pied d'un grand cortège qui devait constituer le «clou» de cette manifestation populaire.

Le titre qu'on lui avait donné constituait à lui seul un programme, aussi les souscriptions furent-elles plus nombreuses que jamais en dépit de la crise. Le «messis» de Schiltigheim s'annonçait comme un plein succès.

C'en fut un, sans précédent, en effet. Au jour dit, et avec applaudissements d'une foule compacte, venue de tous les environs, un chancelier Hitler en carton escorté de chemises brunes, en uniformes fantaisistes, fit son apparition sur un char abondamment décoré de croix gammées. Suivaient, dans un ordre parfait, des chars allégoriques, salués à leur passage des applaudissements et des lazzi de la foule: tout d'abord celui de la paix, intitulé: «Friede mit Euch» et représentant un ange tendant un rameau d'olivier et ceint d'une croix gammée, puis celui du «Reichstag en flammes», suivi de près par un char intitulé: «Feindliches Flugzeug über Berlin», portant un avion aux armes de «S. M. Hitler et S. M. Goering». Venaient ensuite un char portant l'arbre généalogique du «Führer».

Ses frondaisons s'ornaient, par ordre décroissant, des noms des ascendants du chancelier. On pouvait lire successivement: «Adolphe Hitler», puis, plus bas, «Lucius et Gottfried Hitler», enfin les noms de «Ulrich et Wanzlaus Hitler», pour arriver au tronc de l'arbre, représentant, comme on sait, les membres ancestraux de la famille, et qui se trouvait orné des noms suivants: «David, Isaac et Moses Hitler».

Le char passa, cela va sans dire, dans un tolle général, suivi de près par un autre char, qui ne manqua pas de susciter également sur son passage une douce hilarité, une demi-douzaine de potences jumelées, agrémentées de cordes de pendaison, étaient couronnées de la pancarte suivante: «Luftkurort Dachau-Bayern, Erholungsheim für politische Gefangene».

De nombreux chars, tous fort applaudis, suivaient en bon ordre et le cortège se terminait par une stèle aux armes de la République française, au-dessous de laquelle on pouvait lire la fière citation: «Ici commence le pays de la liberté.»

Gageons que les nombreux journaux illustrés allemands, si férus de documentation d'actualité, auront omis de reproduire les photographies publiées depuis lors, en cartes postales et dont la vente poursuit une carrière fructueuse dans diverses librairies strasbourgeoises, témoignant ainsi éloquemment les véritables sentiments que professent, à l'égard des Hitlériens du Reich, leurs «frères opprimés d'Alsace».



SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

On sait que le Conseil fédéral demande à l'Assemblée fédérale de lui ouvrir un crédit de 20 millions pour lui permettre de reconstituer les réserves de matériel militaire et de combattre le chômage. Sur cette somme, on mettra un montant de 1,33 million à la disposition des C. F. F. pour l'exécution de travaux destinés à supprimer des passages à niveau.

La Confédération et les Chemins de fer fédéraux ont déjà favorisé par leurs subventions la suppression des passages à niveau, considérée par différents cantons comme se prêtant particulièrement bien à l'exécution de travaux de secours. Cette suppression écarte de nombreux risques d'accidents de la route et profite largement ainsi à la communauté. Les usagers de la route sont les premiers à en profiter; de leur côté, les chemins de fer peuvent économiser les frais souvent élevés de la garde des barrières. C'est pourquoi les chemins de fer fédéraux ont consenti précédemment à participer à la dépense pour un montant égal aux frais capitalisés de la garde des barrières. Actuellement, ils sont également prêts à se charger eux-mêmes de la suppression de certains passages à niveau, à condition que leur soit allouée une somme correspondant au 25% du total des dépenses. A cet effet, ils comptent pouvoir prélever trois à quatre millions sur leurs propres crédits.

ENFIN, ON VOYAGERA A BON COMPTE !

Mais pendant une semaine seulement

Sur l'initiative de la direction générale des C. F. F., à laquelle se sont associés la plupart des chemins de fer privés et des compagnies de navigation suisse, ainsi que l'administration des postes, les taxes de voyage en chemin de fer, en bateau et en autocar postal seront très fortement réduites pendant la période du 30 septembre au 9 octobre, baptisée du nom de «Semaine suisse de voyage». Les billets ordinaires de simple course délivrés pendant cette période donneront droit sans aucune formalité au retour gratuit. L'aller et le retour pourront être effectués n'importe quel jour de la Semaine suisse de voyage, le retour au plus tard le 9 octobre. La surtaxe pour train direct n'est due que dans un seul sens.

LE MARCHÉ DE LA BENZINE

(Comm.) Depuis le début de cette année, les Associations nationales de propriétaires de véhicules à moteur (A. C. S., T. C. S., ASPA, S. R. B., U. M. S., Chambre syndicale suisse de l'industrie de l'automobile, etc.) se sont occupées de toutes les questions relatives à la réorganisation du marché de la benzine. Par l'intermédiaire d'une commission spéciale, elles sont en relations directes avec toutes les instances intéressées, en particulier avec celles qui ont mis sur pied une convention relative au marché suisse de l'essence et qui cherchent à réaliser une corporation des intéressés à ce marché. Dans ce domaine aussi, les associations s'occupent très activement de la sauvegarde des intérêts de leurs membres et sont vivement désireuses que tous pourparlers ou démarches se fassent exclusivement par l'intermédiaire du Bureau pour la défense des intérêts de l'automobile, Marktasse 24, Berne.

CANTON DU VALAIS

UNE VIOLENTE COLLISION

Dimanche, à 21 h. 30, entre Rarogne et Viège, une collision s'est produite entre deux automobiles, l'une de Brigue, l'autre portant plaque vaudoise. La violence du choc fut telle que les voitures ont été complètement brisées et mises hors d'usage. Par miracle, les deux conducteurs n'ont eu que des blessures légères. Tous deux ont été soignés à l'hôpital de Brigue et ont pu regagner leur domicile lundi matin déjà. La cause de la collision serait au dire de l'un des chauffeurs, qu'il a été aveuglé par les phares de l'autre automobile.

LE GLACIER REND UN CADAVRE

Des chasseurs ont découvert, samedi après-midi, à droite de l'arête de Young, un cadavre qui avait été rejeté par le glacier du Weisshorn, dont l'extrémité se trouve à 3 h. 30 au sud-est de Zinal. Le cadavre, méconnaissable, portait un portefeuille vide et un calendrier avec le millésime de 1915. On a retrouvé également la canne et le sac de montagne de l'alpiniste, avec des conserves et un revolver.

Les gens de la région se rappellent fort bien la disparition, dans la montagne, il y a dix-sept ans, d'un étudiant qu'on n'avait jamais retrouvé.

LE TELEPHONE A CHAMPEX

Le 7 septembre dernier a été mis en service le nouveau central automatique de Champex.

Cette heureuse transformation marque un sérieux progrès pour les abonnés de cette belle région et permet d'y introduire définitivement le service ininterrompu de jour et de nuit pour toute l'année.

Le public de Champex pourra désormais prendre directement au moyen du disque d'appel, ses communications locales ainsi que celles destinées à des abonnés du central automatique de Martigny, en se conformant pour cela à l'instruction spéciale remise à chaque abonné pour être affichée à proximité de l'appareil.

Tous les abonnés de Martigny peuvent également choisir directement leur correspondant à Champex. Les abonnés de Champex et de Martigny tiendront cependant compte que l'ancienne numérotation de Champex, figurant dans l'annuaire 1933-34 est abandonnée et remplacée pour les appels directs, par celle à 5 chiffres. Les nouveaux numéros à 5 chiffres sont formés de l'ancien numéro précédé du nombre 635. Pour les Nos de 1 à 9, le chiffre des dizaines sera remplacé par un zéro. C'est ainsi que le No 1 devient le No 63501, le No 22 devient le No 63522, etc.

S'il s'agit d'un appel à destination d'une autre localité, les abonnés du nouveau central automatique de Champex composeront le No 14 (interurbain): une téléphoniste du central interurbain de Martigny interviendra alors pour donner la communication.

Office téléphonique de Sion.

STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Voici ce que nous trouvons dans le dernier numéro (37 du 16 septembre 1933) du Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique pouvant intéresser notre canton: Et d'abord, pour 1932, le nombre exact des décès en Valais d'après leur cause, fut: Débilité congénitale 15 hommes, 20 femmes; sénilité 30 hommes, 41 femmes; scarlatine 3 hommes, 1 femme; rougeole 5 hommes, 5 femmes; fièvre typhoïde 4 hommes, 2 femmes; diphtérie 2 hommes; coqueluche 13 hommes, 15 femmes; influenza 36 hommes, 37 femmes; fièvre puerpérale 3 femmes; tuberculose pulmonaire 100 hommes, 93 femmes; autres tuberculoses 34 hommes, 29 femmes; cancer 66 hommes, 52 femmes; tumeurs 9 hommes, 16 femmes; malad. syst. nerveux 40 hommes, 41 femmes; malad. du cœur 68 hommes, 110 femmes; artério-sclérose 45 hommes, 45 femmes; entérite des nouveaux-nés 23 hommes, 18 femmes; malad. syst. digest. 60 hommes, 42 femmes; pneumonie 67 hommes, 58 femmes; malad. org. respirat. 32 hommes, 18 femmes; malad. app. génito-urinaire 27 femmes, 43 hommes; suicides 9 hommes, 4 femmes; accidents 80 hommes, 25 femmes. Divers: 250 hommes, 234 femmes. Total: 1034 décès hommes et 936 femmes, ce qui fait en tout pour l'an 1932, 1970 décès en Valais.

En date du 2 septembre 1933, il y avait 140 Valaisans (dont 52 étrangers à la localité) en traitement dans les hôpitaux.

Du 27 août au 2 septembre 1933, 54 admissions: 16 accidents, 2 malad. org. urin., 1 malad. org. circulat., 1 tumeur maligne, 3 malad. syst. digest., 6 appendicites, 8 malad. org. respirat. dont 6 aiguës, 3 rhumat. art. aig., 2 tuberculose.

Du 3 au 9 septembre 1933, pas de cas de maladies transmissibles signalés. A. Gh.

CHEZ LES MUTUALISTES VALAISANS

L'assemblée annuelle des délégués de cette Société qui groupe 28 sections et 4537 membres adultes a eu lieu dimanche, à la maison communale du Chable, commune de Bagnes, sous la présidence de M. Léonce Emonet, vice-président.

Les comptes de la Fédération et de la caisse d'Epargne qui en dépend bouclent par un boni de 42,786 fr. 73 dont 40% ont été versés à la réserve ordinaire, 40% à la réserve spéciale, 20% au fonds des œuvres philanthropiques et le solde reporté à nouveau.

Il est établi que 17 sections de la Fédération avec 3418 membres sont affiliées à la caisse contre la tuberculose.

Après avoir donné décharge de la gestion au comité, l'assemblée a élu membre de ce comité, en remplacement de M. Jules Spahr, président décédé, son fils M. René Spahr, avocat à Sion.

Deux causeries l'une sur la caisse contre la tuberculose, donnée par M. Robert Volluz, l'autre sur les microbes, par le Dr Charvoz, retinrent les 78 délégués jusqu'à midi.

A midi trente, un banquet fut servi à l'Hôtel du Giétroz et l'après-midi des cars transportèrent les mutualistes à Fionnay.

TIR D'INAUGURATION DU STAND DE LEYTRON

(Comm.) Depuis quelques années, le sport du tir a pris en Valais une vogue absolument remarquable et tous ceux qui sont acquis à la cause, se réjouissent des grandes et petites manifestations de tir qui se déroulent maintenant chaque saison et dont le nombre va maintenant sans cesse s'accroissant de pair avec l'effectif des pratiquants.

Alors qu'il y a quelques années nous n'avions que de petites manifestations de tir, nous comptons maintenant de belles compétitions ou les «cas» de la carabine s'affrontent en des luttes épiques pour conquérir de nouveaux lauriers. Vouant apporter sa collaboration à la Société cantonale des tireurs valaisans la jeune et active Société de tir l'Espérance de Leytron a travaillé depuis quelques mois à la construction d'un magnifique stand qui vient d'être terminé il y a peu de jours.

Ce stand se trouve au nord du village de Leytron sous les contre-forts du Mont Ardevaz.

Il est muni de tous les perfectionnements modernes et répond pleinement aux exigences de la technique actuelle.

La ligne de tir est excellente et va permettre de superbes résultats.

C'est dans ce stand que le samedi 23, dimanche 24 septembre et dimanche 1er octobre vont se dérouler le concours cantonal de sections et le grand concours de groupes, manifestations qui, si elles se réalisent dans les conditions que nous espérons, feront époques dans les annales du tir en Valais.

En ce qui concerne la participation, il y a lieu de se réjouir aussi, car près de 12 sections et de nombreux groupes ont déjà promis leurs adhésions.

Comme on peut s'en rendre compte, la participation sera réjouissante et les organisateurs n'ont rien laissé au hasard.

Nul doute que si le beau temps est de la partie, un vif succès viendra récompenser nos jeunes initiateurs; ce serait de la plus élémentaire justice.

Le Comité de Presse.

L'ETALONNAGE DE LA FUTAILLE

(Comm.) Le Département de l'Intérieur du canton du Valais rend le public attentif aux prescriptions de l'article 12 de l'ordonnance fédérale du 12 janvier 1912 sur les poids et mesures, prévoyant que les ventes des vins (moûts) ne peuvent avoir lieu que dans des mesures étalonnées. Les brantes doivent être étalonnées tous les trois ans et l'étalonnage de la futaille est valable jusqu'à fin juin de la cinquième année.

Toutes les mesures servant au commerce doivent être étalonnées. Seuls les tonneaux à vin en bois de sapin (tonneaux à moûts en bois de sapin) d'une contenance supérieure à 500 litres servant à l'achat des vins nouveaux dans les régions viticoles du pays ne sont pas soumis à l'étalonnage, pour autant qu'ils sont expédiés non bondonnés, c'est-à-dire munis de tuyaux de fermentation.

Les intéressés sont invités à remettre, en temps opportun, leurs brantes et leurs fûts à étalonner, aux vérificateurs des poids et mesures.

Toutes contraventions sont punies conformément à la loi.

A nos abonnés

Tout changement d'adresse, qu'il soit donné à la poste ou à notre bureau, doit être accompagné de 30 centimes.

L'ADMINISTRATION.

En cas de

Refroidissements

rhumatisme, goutte, sciaticque, maux de tête et névralgie les comprimés Togonal sont d'un effet sûr et rapide. Le Togonal excrète l'acide urique et tue massivement les microbes. Sans effets nuisibles! Plus de 6000 attestations de médecins! Un essai convaincra!

La main-d'œuvre étrangère en Valais

S'il est un problème à la fois complexe et délicat, c'est bien celui de la main-d'œuvre étrangère en Valais.

La plupart des journaux du canton ont abordé ce sujet d'actualité, mais la situation demeure embrouillée et il en résulte un certain malaise.

M. Sauthier, rédacteur au «*Courrier de Sion*» et fleuriste au Département de l'Intérieur, a mis son grain de sel dans la discussion, sans le plus petit souci d'objectivité. A ses yeux, M. Troillet personnifie la puissance du bien et M. Pitteloud, la puissance du mal. Il se fait du monde un tableau simpliste et serait désolé d'ouvrir les yeux. Laissons donc ce primitif à ses superstitions, puis ouvrons plutôt le «*Confédéré*».

M. Moser y publie un article intéressant dans lequel il attire avec raison l'attention des pouvoirs publics sur le chômage inquiétant qui nous menace.

Il pose alors la question suivante: Est-on bien sûr de ne pas employer, en Valais, de la main-d'œuvre étrangère qui pourrait être remplacée par de la main-d'œuvre indigène?

La réponse, hélas! ne fait aucun doute: il y a, dans le canton, des ouvriers italiens par centaines.

Bons travailleurs, ils sont consciencieux et honnêtes. Cependant, il n'en est pas moins vrai que leur invasion sur les chantiers du pays a pris des proportions inquiétantes.

Est-il possible ou non de remplacer ces éléments par des éléments de chez nous?

Avec M. Moser, on peut se le demander. La nécessité de faire une enquête approfondie à ce sujet nous paraît urgente.

L'Etat se doit d'apaiser le pays, et nous espérons qu'à la session de novembre, au Grand Conseil, il établira nettement les faits.

Il importera donc de savoir à quel département incombe une telle enquête, en vertu des prescriptions cantonales et fédérales sur la matière, et comment il faut la mener à chef.

A n'en pas douter, la situation du marché du travail est déterminée, avant tout, par l'Office cantonal du travail, lequel est attaché au Département de l'Intérieur.

C'est à lui de protéger les ouvriers valaisans.

Cet office, une fois renseigné sur la situation, pourra faire des propositions précises au Bureau des étrangers qui dépend du Département de Justice et Police, et celui-ci sera tenu de les accepter, sauf motifs tout à fait plausibles.

Voilà la marche à suivre. Dès lors, les responsabilités sont nettement définies:

Il appartient à M. Amez-Droz de se mettre à l'œuvre et de commencer cette enquête au plus vite.

C'est vraisemblablement dans ce but qu'il a visité les travaux de la Dixence avec M. Troillet. Serait-il indiscret de lui demander les conclusions de son pèlerinage?

Jusqu'à présent, c'est toujours M. le conseiller d'Etat Pitteloud qui répondait aux doléances.

Or, c'est à M. Troillet de le faire. Le bureau des étrangers méritera de vifs reproches le jour où... mais le jour seulement où il tolérera la présence en Valais d'ouvriers étrangers dont l'Office du travail aura combattu la présence.

Afin de couper court à des faux bruits, nous relèverons ceux dont M. Sauthier se fait l'écho.

Il parle en son jargon mystérieux des «*dessous de l'utilisation préférentielle des étrangers*».

Qu'entend-il par ces paroles? Qu'il s'explique un peu plus clairement, et qu'il réponde à trois questions:

Y a-t-il à la Dixence, ou sur tout autre chantier du Valais, des ouvriers étrangers pour lesquels l'Office du travail du Département de l'Intérieur n'a pas proposé le permis de travailler dans le canton?

Si oui, quel est leur nombre et où sont-ils?

Il sera très facile à M. Sauthier de recueillir des informations, au cours d'un nouveau «*duel oratoire*» avec M. Amez-Droz, dans la chaude atmosphère et le cadre heureux d'un bistrot.

En attendant ses précisions sur ce point, nous répétons que l'Office du travail à l'impérieux devoir de se mettre en campagne et de proposer au bureau des étrangers le renvoi des ouvriers du dehors qu'on pourrait remplacer par d'autres.

Le Département de Justice et Police aura certainement à cœur de l'aider dans sa tâche.

Par ailleurs, les ouvriers valaisans qui n'ont point de travail devraient seconder les pouvoirs publics dans leur enquête.

Pourquoi ne relèveraient-ils point, dans les chantiers, les emplois remplis par des étrangers et pour lesquels ils se sentiraient des aptitudes?

Ils pourraient s'orienter auprès de leurs compagnons, puis nantir l'Office du travail de leurs observations.

Cette action vaudrait mieux que de stériles et vaines jérémiades.

Devant la situation actuelle, il appartient à chacun de tenter un effort pour apporter plus de bien-être à la classe ouvrière et la préserver d'un des plus démoralisants fléaux de ce temps: celui du chômage.

Tant que nos ouvriers resteront désarmés devant la concurrence étrangère, ils seront en droit de protester, car l'Etat a l'obligation de leur porter secours.

L'intérêt des entrepreneurs n'est pas toujours celui de la collectivité. Mais ce qu'ils

ne font pas de plein gré pour le bien de la population laborieuse, ils l'accompliraient par contrainte et sans trop murmurer, si le Gouvernement ne se montrait pas aussi faible à leur endroit.

Assurés de l'impunité, persuadés de ne pas être inquiétés, conscients de leur force, ils sont devenus de plus en plus audacieux, et maintenant des répressions s'imposent.

On a bien l'impression, qu'en dépit de son désir d'enrayer le chômage en Valais, le Département de l'Intérieur n'a pas étudié de très près les moyens de le faire.

A-t-il établi seulement la statistique exacte des ouvriers étrangers qui sont dans nos chantiers?

Serait-ce au petit bonheur qu'il distribue autour de lui les refus de travail ou les permissions?

Voici venir la saison rude. Il faut à tout prix que la tranquillité revienne au foyer des humbles.

Le Département de l'Intérieur se décidera-t-il à réprimer des abus qui n'ont que trop duré, ou restera-t-il indifférent à certaines misères?

On attend son enquête. A. M.

Evénements d'Autriche

(Correspondance particulière)

Jusqu'à ces derniers temps, la politique a été en vacances. Nous remarquons cependant qu'elle a repris une grande activité principalement en Autriche. L'Europe toute entière a son regard tourné vers elle. Nous assistons à l'heure actuelle comme à un grand duel entre Mussolini et Hitler pour la domination de l'Europe centrale, duel dirigé d'un côté à la manière italienne et de l'autre à la teutonienne — méthodes extrêmement divergentes — qui rappellent un peu le combat entre retarius et le gladiateur.

Quel en sera le résultat? En attendant, il est évident que malgré tous les efforts de l'héroïque Dollfuss, le nazisme, en Autriche, fait des progrès formidables. Ne verrons-nous pas cet automne, en Autriche, un coup d'Etat monté par les éléments antinazis ou y aura-t-il une révolution purement nazi?

L'héroïque Dollfuss ne survivra que s'il établit une dictature. C'est ce que les dernières nouvelles et son dernier discours semblent vouloir nous laisser comprendre.

Pour le moment, l'attention est concentrée moins sur le danger nazi que sur le conflit des partis autrichiens. Ce qui revient au même étant donné que le danger nazi sera toujours augmenté par le conflit intérieur.

En tout cas, la Heimwehr demande l'introduction immédiate du régime fasciste à l'italienne; la Vaterländische Front est contre la Nationalstündische Front, dirigée par le vice-chancelier Winkler qui, lui, désire un état corporatif, mais non fasciste.

Les Christlichsozialen, par contre, veulent garder le système de partis. Le prince Starhemberg demande la suppression du Rathaus «*rouge*» à Vienne et sa propre nomination comme Statthalter de Vienne. Les socialistes menacent de ne plus appuyer le gouvernement, ce qu'ils ont fait jusqu'ici. Ils considèrent le gouvernement actuel comme «*un ennemi moins dangereux*» que le nazisme, et cependant, 70 nazis autrichiens se réfugient chaque jour en Allemagne!

Que peut faire le pauvre chancelier Dollfuss dans tout ce gâchis? Du reste, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie le menacent s'il cède aux exigences de la Heimwehr.

Dimanche dernier encore, Winkler, le vice-chancelier, allait faire un grand discours à Graz, dénonçant le fascisme et mettant en avant ses théories corporatives.

En attendant, l'Italie a avancé son 4me corps d'armée de Vérone à Bolzano!

Voilà la situation actuelle, pas très satisfaisante, ni très réjouissante.

Espérons tout de même que peu à peu, tout sera arrangé sans conflagration par Mussolini, arbitre de l'Europe actuelle.

Sans doute, il vise à la création d'un bloc solide «*fasciste*» qui s'étendrait de la Mer Baltique à la Méditerranée.

Dans cette vaste combinaison — qui servira à bloquer l'influence française, soit vers l'est, soit vers les Balkans — l'Autriche sera forcément «*un prolongement*» ou du fascisme italien ou du nazisme allemand. Dans tout cela, il y a du bien et du mal. C'est, d'une part, la défaite définitive du socialisme et du communisme, et d'autre part nous sommes tous mis à la merci d'une hégémonie européenne qui n'a rien de particulièrement captivant.

Comment la politique va-t-elle évoluer? Pour la paix des esprits, les gouvernements qui «*s'intéressent plus spécialement*» à l'Autriche, ne devraient-ils pas diriger plus doucement leur politique propre, afin qu'éventuellement Vienne soit et reste encore le centre d'un Reich germanique?

Il faudra probablement des années et des années pour y arriver, mais ce n'est pas entièrement un rêve diplomatique.

Sans le prince Otto, cette solution ne pourra jamais se réaliser, et pour le moment, personne n'en parle. Il a raison de ne rien tenter, de ne rien faire, de rester tranquillement chez lui jusqu'au jour où il sera appelé par la grande majorité de son peuple ou par la force des circonstances.

Espérons que la politique dite de chancellerie, la politique d'avant-guerre, prévaudra sur la nouvelle politique de conférences et de bluff et qu'elle saura nous ramener la tranquillité des esprits et la paix en Europe.

A. d. M.

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Forêts. Plan d'aménagement. Le Conseil d'Etat homologue:

1. le plan d'aménagement des forêts de la bourgeoisie d'Erschmatt;
2. le plan d'aménagement des forêts de la bourgeoisie d'Hohten;
3. le plan d'aménagement des forêts bourgeoises de Salquenen.

Homologation de statuts. Il homologue les statuts du consortium du bisse d'Y Carroz, de siège social à Ormône, Savièse.

Chemin de fer et navigation sur le Léman.

Délégations. M. le président Troillet est délégué au Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux.

Sont désignés comme délégués du canton au conseil d'arrondissement des chemins de fer fédéraux:

MM. Troillet Maurice, conseiller d'Etat, à Sion; Evéquo Raymond, conseiller aux Etats, à Sion.

Sont délégués au conseil d'administration des chemins de fer secondaires:

Aigle-Ollon-Monthey: M. Henri Bioley, préfet-substitut du district de Monthey, à Monthey.

Loèche-Souste-Loèche-les-Bains: M. le conseiller d'Etat Raymond Lonet, à Sion.

Martigny-Châtellard: M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet, à Sion.

Furka-Oberalp: M. le conseiller d'Etat Joseph Escher, à Brigue.

Loetschberg: MM. Troillet Maurice, conseiller d'Etat, à Sion; Evéquo Raymond, conseiller aux Etats, à Sion; Seiler Hermann, directeur des hôtels Seiler, à Zermatt; Dr. Victor Petrig, conseiller national, à Brigue.

Est délégué par le canton à la commission intercantonale de navigation sur le Léman: M. le conseiller d'Etat Cyr. Pitteloud, à Sion; remplaçant: M. le conseiller d'Etat P. de Cocatrix, à Martigny.

Nominations. Il est procédé aux nominations ci-après:

M. l'abbé Mayor Jérémie, à Sion, est nommé professeur de la classe de principes, au collège de Sion;

M. Pierre Courthion, à Paris, est nommé archéologue cantonal et membre de la commission des monuments historiques;

M. Vitus Bregy, instituteur à Ober-Ems, est nommé substitut de l'officier d'état-civil de l'arrondissement d'Ems.

Démissions. Sont acceptées, vu le rapport du préfet du district:

1. la démission sollicitée par M. Venetz Adolphe, comme conseiller communal de Stalden;

2. la démission sollicitée par M. Walker Ferdinand, comme conseiller communal de Ried-Mœrel;

3. la démission sollicitée par M. Walker Aloys, comme conseiller communal de Bitsch.

Concessions de foire. Il est accordé:

A la commune de Viège, la concession pour une foire annuelle fixée au 14 octobre; A la commune de Stalden, la concession pour une foire annuelle fixée au 11 novembre.

Port-Valais. Expropriation pour chemin agricole. Il est accordé à la commune de Port-Valais la déclaration d'utilité publique qu'elle sollicite pour l'expropriation de terrains nécessaires à l'établissement d'un chemin vicinal agricole au lieu dit «*en la Praille*», territoire de Port-Valais.

Brevets de capacité pour l'enseignement. Le Conseil d'Etat, vu les résultats des examens passés devant la commission cantonale de l'enseignement, délivre le brevet de capacité pour l'enseignement primaire:

A MM. Bérard Jules, à Ardon; Carraz Aloys, à Vouvy; Derivaz Simon, à St-Gingolph; Dessimot Eugène, à Conthey; Ebener Fabian, à Brigue; Ebener Joseph, à Brigue; Favre Emmanuel, aux Agettes; Heumann Louis, à Salins; Mathieu Oscar, à Albinen; Michaud Félicien, à Bovermier; Murisier Antoine, à Orsières; Roduit Martin, à Saillon; Schwick Raphael, à Naters; Theylaz Pierre, à Ayer; Vernay Francis, à Saxon; Volken Peter, à Viège; Zurbruggen Heinrich, à Saas-Balen.

Aux Rév. Sœurs: Ambort Beata, à Brigue; Auf der Mauer Agatha, à Loèche; Endres Romula, à Sierre; Frachebourg Léonie, de Salvan; Kenzelmann Walburga, à Brigue; Pfammatter Xaveria, à Brigue; Roques Madeleine, à Sierre; Sarbach Hilaria, à Brigue; Schwyder Borgia, à Brigue; Zengyffinen Mauritia, à Brigue; A Mme Monnet-Gillioz Marceline, à Isérables;

A Mlles: Barras Césarine, à Chermignon; Beytrison Cécile, à St-Martin; Carruzzo Cécile, à Chamoson; Clivaz Céline, à Chermignon; Crettaz Elsa, à Champex; Dayer Berthe, à Nendaz; Edder Hilda, à Viège; Fauchère Mélanie, à St-Martin; Florey Marie, à Mandogne; Hildbrand Cécilia, à Brigue; Moulin Angèle, à Leytron; Pfammatter Agnès, à Eischoll; Pont Hermine, à Sierre; Roduit Angèle, à Leytron; Roh Agnès, à Leytron; Tachetti Agnès, à Collonges; Walter Berta, à Graechen.

Avec les fronts - contre les Fronts

(Corr. part.) Depuis quelque temps, il semble que la Suisse a tendance à se partager en deux camps politiques.

D'un côté les Fronts et tous les partisans d'un régime corporatif, de l'autre les partis qui veulent à tout prix maintenir le statu quo.

La lutte se concentre nettement autour de l'idée hardie de rénovation nationale que les premières organisations frontistes ont répandue à travers le pays.

Des ligues nombreuses se sont formées, les unes s'efforçant de modifier l'état actuel des choses et les autres tâchant d'enrayer l'expansion des idées nouvelles.

On assiste ainsi à des alliances curieuses: des éléments radicaux, conservateurs, socialistes oubliant leurs récentes querelles et faisant cause commune pour sauvegarder une démocratie vicieuse bâtie sur des divisions et compromissions politiques.

Le principe même de la démocratie n'est pas en danger du tout; mais comme on ne veut pas des nettoyages un peu téméraires annoncés par les formations frontistes, il s'agit d'étouffer ces dernières avant qu'elles soient à même d'exécuter leurs programmes. Pour cela on attaque personnellement les chefs du Front national, on invente de toutes pièces des histoires à dormir debout, par exemple l'affiliation des Fronts avec l'hitlérisme, on promène l'épouvantail de la dictature, et que sais-je! d'une simple élection localisée au canton de Schaffhouse on tire une série de conclusions injustes et partiales.

La prophétie même entre en lice pour leurrer davantage le peuple sur l'avenir du pays.

M. Schulthess n'a-t-il pas dit à la journée officielle du Comptoir à Lausanne: «*En Suisse allemande, toutes ces tendances ne sont qu'éphémères.*»

Comme si une phrase pareille pouvait cacher toutes les tares dont souffre la république!

Et comme si on étouffait ainsi les espérances et les enthousiasmes de milliers et de milliers de citoyens!

Il est vrai qu'il faut compter avec les maîtres de l'heure; car du poids des influences dépendra inévitablement la réalisation prochaine ou plus lointaine du régime corporatif ainsi que l'assainissement moral du pays.

La rénovation morale! s'écrieront quelques-uns, mais qu'est-ce que cela peut bien signifier en pleine civilisation du XXe siècle?

Oublie-t-on donc que la dépravation des mœurs est presque générale de notre temps? que le dimanche en beaucoup de régions est respecté d'étrange façon? que le nudisme se répand de plus en plus? que les blasphèmes en certains endroits sont les mots les plus courants du langage et que les faux témoignages se tirent en série comme un article de commerce? Et ne sait-on plus que le redressement spirituel d'un peuple n'est pas seulement la tâche du prêtre en chaire, mais encore une des principales devoirs de l'Etat?

Quant à l'imitation de systèmes politiques qui sont en vogue dans les pays voisins, on l'interprète de belle façon dans certains milieux! Combien de fois n'a-t-on pas dit que les fronts voulaient une Suisse à la mode germanique!

Accusations insensées d'ailleurs! Car s'il est un article qui n'est pas d'importation, c'est bien la corporation elle-même. Elle a puissamment contribué à former la Confédération helvétique et ses grands jours ne sont peut-être pas ceux d'aujourd'hui. D'autre part, ne peut-on plus rechercher l'amélioration du sort d'un peuple sous prétexte d'éviter une copie quelconque? Que n'a-t-on tenu un raisonnement de ce genre au temps où le radicalisme, le libéralisme, le socialisme soit la démocratie actuelle, franchissaient les frontières de notre pays venant directement de l'étranger? Bien folles seraient les personnes qui tiendraient à un paysan un langage comme celui-ci: Dans votre famille on a toujours gardé des ânes pour le travail, vous avez tort de les remplacer par des mulets. Certains personnages ne se comportent guère mieux dans leurs appréciations à l'égard des mouvements de rénovation nationale.

Et s'il vous plaît, dites-moi combien ont le droit de se plaindre des efforts que l'on déploie pour avoir une Suisse plus unie et plus forte! Actuellement, les familles sont divisées, les villages sont divisés, les cités sont divisées.

La brouille existe chez les paysans. Elle dresse les commerçants, les artisans, les ouvriers même les uns contre les autres. Tout le monde est brouillé.

Paris qu'on me parle de convictions politiques. Il y en a, c'est bien certain. Honneur à ceux qui les affirment loyalement. Mais que constate-t-on un peu partout? Tel citoyen se dit radical, conservateur, socialiste, etc., parce que le père a été radical, conservateur ou socialiste. On hérite ces noms comme on hérite un bout de pré et on continue de vouer aux gémonies les héritiers de ceux que le père, en une période totalement différente, avait déjà voué aux gémonies.

Quant il y a un changement de veste, la cause en est souvent des plus mesquines.

On se chicane pour de vains oripeaux. Il suffit pourtant que deux citoyens opposés par les querelles politiques aillent ensemble gagner leur vie à l'étranger pour qu'ils deviennent tout-à-coup les meilleurs amis du monde. Qu'ils reviennent de nouveau au village et le lendemain déjà ils auront de la peine à se saluer.

Constatation troublante qui engage vivement à rompre avec ce que nous appelons la routine politique.

Depuis longtemps, parmi le peuple on s'est aperçu qu'on se faisait des guerres d'un autre âge. Le bon sens populaire n'a pas encore perdu ses droits.

Allons! de la cranerie, un peu plus de courage, un peu moins de fourberie et nous ne serons pas loin de voir le visage que nous rêvons de la Suisse nouvelle.

Si la grande journée du Jeune fédéral a amené une détente dans les esprits, une accalmie dans les luttes politiques, les choses des idées se feront de nouveau entendre. Puissent-ils hâter la fin du cauchemar qui pèse sur le peuple suisse et amener un régime plus en harmonie avec la paix et l'ordre que chacun réclame. R. J.

CANTON DU VALAIS

Le Valais boycotté par les médecins suisses

(Corr. part.) Le comité central de la Fédération des médecins suisses qui groupe la grosse majorité des médecins et qui compte parmi ses membres les autorités médicales de notre pays, publie dans son bulletin officiel de 15 septembre le communiqué suivant:

«*Le C. C. décide d'informer le Comité des journées médicales qu'il doit faire dépendre sa réponse définitive à la demande reçue de tenir en Valais le prochain congrès médical suisse, du règlement des conditions des médecins dans ce canton; les événements survenus en Valais au cours de ces dernières années ne sont en effet pas propres à faire de ce canton le lieu de rendez-vous des médecins suisses.*»

Le Gouvernement et spécialement le Département de l'Intérieur, dont dépend le service médical, ne peut rester sous le coup de pareilles accusations, l'honneur et la réputation du canton sont en jeu.

Si les médecins suisses boycottent notre canton, les conséquences seront graves pour notre industrie hôtelière.

Des explications s'imposent.

Un effroyable accident

(Inf. part.) Un effroyable accident est survenu mardi après-midi, à Drône, aux environs d'une heure:

Un enfant de sept ans, fils de M. Joseph Pannatier, découvert une cartouche de dynamite aux abords du village. Il prit l'explosif et en compagnie de son frère plus âgé de trois ans, il y mit le feu.

Tout aussitôt retentit une détonation formidable, et le malheureux enfant reçut la décharge en plein visage.

Il eut un œil complètement arraché, l'autre affreusement mutilé, plusieurs doigts des deux mains sectionnés.

C'est dans cet état pitoyable qu'il fut conduit à la clinique Germanier où l'on garde un faible espoir de lui sauver un œil.

Son frère, heureusement, ne fut que légèrement blessé.

Le nouvel archéologue cantonal

(Corr. part.) Le Conseil d'Etat a nommé, dans sa dernière séance, M. Pierre Courthion, directeur de la cité universitaire suisse à Paris, archéologue cantonal en remplacement du regretté M. Morand. Cette nomination a été faite pour une année et à titre provisoire.

M. Courthion dont les Séduinos ont apprécié la magnifique conférence qu'il donna au printemps sur l'art religieux, est un homme d'une belle culture et qui a déjà écrit plusieurs ouvrages. Il est toutefois regrettable qu'il ne soit pas domicilié en Valais, car la direction du musée de Valère et la conservation des monuments historiques demandent un travail suivi. M. Courthion viendra de Paris une fois par mois.

DEPART POUR MARSEILLE

(Corr. part.) Demain jeudi, M. Troillet, président du Conseil d'Etat, accompagné de M. William Haenni, vice-président des fêtes du Rhône, quittera Sion pour représenter le canton du Valais à Marseille où se dérouleront pendant trois jours de grandes festivités destinées à glorifier le grand fleuve. La «*Chanson Valaisanne*» et les demoiselles d'honneur chargées de déposer leurs offrandes dans le bassin rhodanque, partiront également demain jeudi. La délégation du Conseil municipal de Sion, composée de MM. Kuntschen, Crettaz et Spahr, est déjà partie aujourd'hui.

Souhaitons que ces festivités qui coûteront cher à l'Etat et à la ville, aient d'heureuses conséquences pour la prospérité de notre pays.

† M. ALEXIS PROZ

(Corr. part.) La banquette du Pont de la Morge vient d'éprouver une perte cruelle et la personne de M. Alexis Proz, qui fut enseveli ce matin à Sion au milieu du concours de toute la population.

M. Alexis Proz est décédé à l'âge de 49 ans après une longue maladie supportée très chrétiennement. Il était le fils de M. Joseph Proz, un des doyens de la commune, qui éleva une nombreuse famille dans les plus beaux sentiments. Le défunt s'était voué depuis sa jeunesse à l'agriculture et occupa de longues années le poste de garde forestier de la commune. Conscientieux et travailleur, il sut acquérir la confiance de ses supérieurs. Nous présentons à la famille Proz l'expression de notre vive sympathie.

UN PIETON ECRASE PAR UN CHAUFFARD

Les habitants de Charrat ont trouvé, hier matin, sur la route secondaire Charrat-Vison, M. Joseph Sauthier, gisant inanimé sur le bord de la route.

M. le Dr. Broccard, appelé d'urgence, ordonna le transfert du blessé à l'Hôpital de Martigny, où le malheureux décéda, vers 13 heures, sans avoir repris connaissance, des suites d'une fracture du crâne.

M. Sauthier était âgé de 53 ans, marié, père de cinq enfants, dont les deux aînés sont déjà mariés.

Le coupable se dénonce

Sentant que les recherches de la police allaient aboutir, l'auteur de l'accident, un Italien, domicilié à Charrat, s'est dénoncé à la police.

L'accident est survenu pendant la nuit.

LE REGLEMENT DES EMPLOYES D'ETAT

(Corr. part.) Le règlement concernant le service et l'engagement des fonctionnaires attachés aux bureaux de l'Etat, dit à l'art. 2: « Les fonctionnaires et employés attachés aux bureaux de l'Etat sont tenus de vouer tout leur temps et toute leur force de travail aux affaires de l'Etat. »

« Toute occupation accessoire, étrangère à l'administration de l'Etat et ayant un caractère permanent et continu, leur est interdite. »

« Il est spécialement défendu aux fonctionnaires et employés techniciens de faire des travaux pour des particuliers, sans une autorisation spéciale du chef du Département pour chaque cas. »

« Le secret professionnel doit être observé pour tout ce qui se passe dans les bureaux de l'Etat. »

Or, dans le bulletin officiel des ingénieurs et architectes suisses du 6 août 1933 nous lisons:

« Naters (Valais), construction d'une maison d'habitation et d'une maison pour commerce pour Ernest Biffiger, commerçant à Naters. »

Plans et direction des travaux, Charles Schmidt, architecte à Sion. »

Nous déclarons d'emblée que nous ne nourrissons aucun sentiment d'animosité contre l'architecte cantonal. Au contraire. Nous le savons capable et consciencieux. Sa personne n'est donc pas en jeu. Il s'agit d'une question de principe. M. Schmidt comprendra lui-même qu'au moment où l'Etat doit faire des économies, il est inadmissible que des employés d'Etat puissent exercer leur profession en dehors des services de l'Etat et que, d'autre part, tous les employés doivent être traités de la même manière. Une surveillance des travaux de construction à Naters demande nécessairement des déplacements pendant la journée. Or, le règlement des employés d'Etat l'interdit.

Nous prions M. le chef du Département des Travaux publics de faire respecter le règlement des employés d'Etat, sinon il créerait un précédent dangereux.

FONDATION SUISSE « POUR LA VIEillesse »

(Comm.) La principale ressource de notre Fondation est constituée par les quêtes. Le montant de la subvention fédérale dépend en partie de leur produit. Elles doivent donc être bien préparées. Chaque représentant local aura à cœur de les organiser en temps utile et avec tout le soin nécessaire.

A Sion, la collecte va commencer incessamment. Accueillons gracieusement les personnes qui ont bien voulu s'en charger. Noblesse oblige! Notre petite capitale ne doit pas se laisser, cette année encore, vaincre en générosité par ses cadettes, Martigny-Ville et Monthey, pour n'en citer que deux, qui en 1932 versèrent à la caisse cantonale les belles sommes de 1140 fr. et de 1026 fr., tandis que nous ne récoltions que 880 fr.!

Donnons peu ou beaucoup selon nos moyens, mais donnons avec joie... La joie décale le valeur du don. En donnant nous remplissons non seulement un devoir sacré de charité chrétienne, mais encore un devoir de justice envers ceux qui, ayant travaillé et peiné avant nous et souvent pour nous, ont droit à notre sympathie... Notre obole ne va pas à des inconnus. Ce sont des vieillards de «chez nous» que nous soulageons, des vieillards que nous connaissons, que nous rencontrons chaque jour dans les rues de notre ville sans avoir jamais cherché à deviner la détresse morale et matérielle tapie dans les rides de ces pauvres visages. Mettre un peu de bonheur dans des cœurs usés, de la lumière dans des yeux fatigués, n'est-ce pas plus que suffisant pour nous faire accepter allègrement le sacrifice d'une parcelle de notre superflu... et même de notre nécessaire?

LES LOINTAINES ORIGINES DE LA BOUSSOLE

Bien peu d'événements ont exercé une aussi grande influence sur les progrès de la civilisation que l'application de la boussole à la direction des navires.

Avant que la propriété que possède l'aiguille aimantée de s'orienter toujours dans la même direction fût connue, les marins n'avaient pour les guider sur mer que la vue de la côte et l'observation des astres, qui, par leur position dans le ciel, surtout à leur lever et à leur coucher, les renseignaient sur leur route. L'une même de ces étoiles, voisine du pôle, leur marquait constamment la direction du pôle. C'est en se guidant sur l'étoile polaire que les Phéniciens purent les premiers accomplir de longs voyages en dehors du bassin de la Méditerranée et conserver pendant deux cents ans le monopole du commerce maritime. Il était donc très dangereux pour le navire qui s'était aventuré hors des côtes, de se trouver pris par un temps couvert; le mauvais temps, avec un ciel dégagé, était moins dangereux pour lui. Ainsi s'explique pourquoi, pendant dix siècles, la navigation resta stationnaire dans la Méditerranée et sur les côtes de l'Océan, et comment les marins de l'antiquité et du moyen âge étaient incapables d'entreprendre des voyages lointains.

Le célèbre navigateur norvégien Vilgerdardson, chargé, en 806, de retrouver l'Islande, prend avec lui des corbeaux pour lui montrer la route, et l'historien qui parle de cette expédition vers la fin du XI^{me} siècle, et au commencement du XII^{me} siècle, fait remarquer qu'au moment où il la raconte, les marins du nord n'avaient pas encore la « pierre-guide ».

C'est vers le milieu du XI^{me} siècle que des marins de Gènes, de Venise, d'Amalfi, de Majorque, apprirent des Arabes que l'aiguille aimantée est douée du « véhément désir » de s'orienter vers le nord, et le parti qu'en peut tirer la navigation. Dans la première disposition adoptée, l'aiguille aimantée, placée à l'intérieur d'une paille ou d'un roseau, flottait librement à la surface de l'eau contenue dans un vase. Telle était encore la boussole au temps de Saint-Louis, à laquelle les marins de la Méditerranée donnèrent le nom de « calamite », tandis que ceux de l'Océan l'appelèrent « marinette ».

Il est démontré aujourd'hui que les Arabes ne furent pas les inventeurs de la boussole et qu'ils ne firent que transmettre aux marins de l'Occident la connaissance qu'ils avaient des Chinois. Selon Klapproth, ceux-ci connurent dès la plus haute antiquité (2000 ans avant J.-C.), la polarité et la propriété directive des aimants, et s'en servirent pour la conduite de leurs navires. La boussole se composait alors d'une aiguille d'acier aimantée par le frottement sur une pierre d'aimant soutenue par un fétu de paille et placée sur l'eau ou sur un pivot.

Les Chinois faisaient une autre application de la propriété directive de l'aimant. D'après Ducloux, on lit dans les mémoires historiques chinois, composés dans la première moitié du second siècle de notre ère, que 1100 ans avant cette ère, trois ambassadeurs du royaume d'Annam étant venus apporter en don des faisans blancs à l'empereur de la Chine, s'étant égarés après leur départ, Tchou-Choung leur donna cinq chars de voyage construits de manière à indiquer toujours le sud. Les ambassadeurs montés sur ces chars, arrivèrent l'année suivante à bon port dans leur pays. Il s'agissait, dans ces chars magnétiques, d'un homme de bois, debout sur un pivot, et dont le bras étendu renfermait un barreau d'acier aimanté. De quelque manière que le char fût tourné ou retourné, la main de cette figure montrait toujours le sud — elle aurait pu montrer le nord pour la même raison. L'histoire mythologique de la Chine fait remonter l'usage de ces chars au temps de l'empereur Hoang-Ti, c'est-à-dire 2634 ans avant l'ère chrétienne.

« En Famille »

revue-assurance hebdomadaire illustrée (9^{me} année)

Sommaire du No 38 (20 septembre): Fribourg, ville historique et pittoresque. — Bodin, nouvelle. — Au coin du... film. — L'encyclopédie. — La signification des prénoms: Claire. — L'actualité illustrée. — L'Homme du Coffre, feuilleton. — Les pages de la mode et des travaux féminines. — Mémoires d'un Ane. — Concours et devinettes. — Le coin des rieurs. — Conseils pratiques et recettes culinaires.

Administration: Imprimerie Populaire, av. de Beaulieu, 11, Lausanne.



Au Capitole Sonore

(Comm.) Dès mercredi au Capitole Sonore, une vivante intrigue, admirablement interprétée: «La Coupe de Calcutta», avec Elissa Landi et Victor Mc Laglen.

Un film d'aventures mouvementées à souhait, d'une technique habile qui transporte le spectateur dans les endroits les plus divers, piquant chaque fois davantage sa curiosité.

Ce que dit la presse: «Petit Parisien»: Cette histoire ne manque ni de sel ni d'humaine vérité... excellentement filmée et interprétée. La belle Elissa Landi, le bouillant et populaire Mc Laglen et surtout l'intelligente Beryl Mercer (vieille dame croquée sur le vif) composent la distribution de ce film malicieusement.

Intrigue: Film très bien construit et savamment réalisé, rendant non seulement plausible, mais nécessaire, fatale, l'accumulation des coups de théâtre et des catastrophes. Les interprètes, intelligemment dirigés, ont su se montrer à la hauteur de leur tâche.

Au Lux Sonore

(Comm.) Pathé Natan présente ce soir au Lux «Les deux orphelines», le nouveau film de Maurice Tourneur. Depuis que la réalisation de cet ouvrage a été annoncée au grand public, celui-ci l'attendait avec impatience. Le plus glorieux des mélodrames connaîtra à l'écran le même succès fantastique que connu sur la scène la célèbre pièce de D'Ennery et Cormon. Réalisé dans des décors qui ont coûté des efforts considérables, interprété avec une émotion fervente et une sincérité hallucinante par Yvette Guilbert, Gabriel Gabrio, Rosine Dérean, Renée Saint-Cyr. «Les deux orphelines» représente le type parfait de l'ouvrage destiné à enchanter l'âme populaire et qui, par les qualités de sa structure dramatique, conquiert également les publics d'élite.

Paul Reboux, le célèbre, mais sévère critique parisien, terminait sa critique de ce film par ces mots: «Je reconnais qu'il y a là une manière de tour de force.»

CURIEUSE CONDUITE DE TROIS CHASSEURS

A la fin de la semaine dernière — écrit «Le Progrès de Château-d'Oex» — deux chasseurs de Lausanne et un des Mosses, qui faisaient une partie dans la région de Chaussy, abattirent un chevreuil, qu'ils découperent et cachèrent dans des sacs qui furent déposés dans la malle de l'automobile.

Le gendarme Tavernier, du poste de l'Etivaz, eut vent de l'affaire dans la soirée et se transporta immédiatement sur les lieux du délit. Comme il n'avait aucun moyen de locomotion à sa disposition, il prit le parti d'attendre le passage d'une auto, ce qui ne tarda pas de se produire. A sa grande surprise il arrêta celle qui transportait les auteurs du délit et leur victime. Il connaissait l'un des personnages qui nia tout d'abord. M. Tavernier n'eut pas de peine à découvrir l'objet du délit. Se voyant pris, les chasseurs n'eurent qu'à reconnaître et avouer les faits et offrirent de transporter l'animal directement à la préfecture d'Aigle. Le gendarme se déclara d'accord de procéder de cette façon. Pendant qu'il discutait avec sa connaissance des Mosses, les deux autres montaient en vitesse sur la voiture, mettaient en mouvement le moteur et démarraient, tandis que le troisième brûlait la politesse au gendarme qui eut néanmoins la possibilité de s'accrocher à l'auto et de sauter sur le marche-pied. Mais la vitesse et la force centrifuge furent telles qu'il lâcha prise et fut violemment projeté sur la chaussée d'où il se releva souffrant d'un choc grave à la tête. Il eut la force d'appeler au secours ses collègues de Château-d'Oex et de Rossinière. Mais bientôt, il fut sujet à des absences de mémoire et des douleurs qui révélaient une gravité nécessitant l'intervention immédiate d'un médecin.

Les automobilistes furent arrêtés à Montbovon, mais ils avaient eu soin de se débarrasser de leur encombrant colis. Ils purent aller à Bulle d'où ils rentrèrent dans la nuit.

La conduite de ces individus soulève au sein de la population, particulièrement chez les chasseurs, une juste indignation. Car ils estiment que le chevreuil doit être protégé et que, dans ce but, la période de chasse doit être réduite. Espérons que la préfecture d'Aigle, à qui rapport a été adressé, se montrera sévère dans l'application de la peine qui doit être la juste punition de ce délit.

Quant au gendarme blessé dans l'accomplissement de son devoir, nous lui souhaitons une prompte guérison.



UNE FÊTE DE GYMNASTIQUE A SION

(Comm.) La Section fédérale de gymnastique de Sion organise pour le dimanche 1er octobre, après-midi, une réunion des sections de gymnastique du Centre, sur le bel emplacement du Parc des Sports.

Les sections de gymnastique d'Ardon, Bramois, Uvrier, St-Léonard et Sion y prendront part avec leurs meilleurs effectifs. Nous aurons des productions de sections: préliminaires, engins, des championnats individuels à l'artistique, aux nationaux et à l'athlétisme, des luttes, des courses d'estafettes, etc., etc., entre nos meilleurs champions.

La journée promet d'être intéressante et nous y convions d'ores et déjà notre population.

Par la même occasion, notre section fera disputer le matin une course relais, intitulée: 1er Tour de Sion, course qui promet d'être captivante et sur laquelle nous reviendrons.

La journée du 1er octobre sera donc celle de nos gyms, de nos sportifs et des amis du sport.

C. A. S., GROUPE DE SION

Course au Sanetsch les 23 et 24 septembre

PROGRAMME:

23 septembre: 13.30 Départ devant l'Hôtel de la Planta. Transport en car jusqu'à Granois.

14.00 Arrivée à Granois.

Les participants qui comptent suivre le bisse de Savièse prendront la direction de la chapelle Ste-Marguerite. Les autres suivront le chemin ordinaire, par le Pont du Diable jusqu'à Coppex.

16.00 Rassemblement à Coppex, puis départ pour le Sanetsch. Souper, coucher et déjeuner à l'Hôtel du Sanetsch.

24 septembre:

4 h. Diane.

4.30 Messe.

5.00 Départ pour l'Oldenhorn ou la Quille de St-Martin.

12.30 Râcllette à Dorbagnon, Mayens de Savièse.

Les personnes qui ne sont libres que le dimanche peuvent rejoindre les participants à la course, le dimanche matin à Dorbagnon. Coût approximatif de la course: Fr. 12.—. Les membres du groupe de Sion participant à cette course sont priés de s'inscrire chez M. Fernand Gaillard, à Sion, pour le 22 septembre, au plus tard.

LES GÉOMÈTRES SUISSES A SION

(Comm.) Samedi 23 septembre aura lieu à Sion, la XXIX^e assemblée générale de la Société suisse des géomètres officiels.

La participation promet d'être nombreuse. A l'ordre du jour figurent, outre les questions

MODES

Tous travaux de modes, réparations, transformations.

Blanche Maret

Maison Zuber, Mayennets

Personne du métier cherche à louer

Café

de suite ou date à convenir. Offres sous P 4043 S, Publicitas, Sion.

POULES à bouillir

plumées, vidées

Fr. 2.50 le kg.

PARC AVICOLE :: SION

ON CHERCHE

un presseur

de 10 à 15 brantées.

S'adr. aux Annonces-Suissees Sion.

Etiquettes de Vins

S'adr. au bureau du journal.

administratives de la société, plusieurs conférences et communications du plus haut intérêt.

Les géomètres se réuniront à 9 h. à l'Hôtel de la Paix.

Cette assemblée générale sera précédée, le vendredi 22 septembre, d'une réunion des directeurs du registre foncier, géomètres cantonaux, directeurs du cadastre. Le dimanche sera consacré à la visite du vignoble et de la plaine du Rhône. Les autorités cantonales et municipales seront représentées à cette réunion.

RESULTATS DEFINITIFS

du match aux quilles, organisé par l'Harmonie municipale

La liste paru dans le dernier No de la «Feuille d'Avis» n'était que provisoire. Le pointage a eu pour effet de rectifier la position de M. Vetter, qui figure 8^{me} du classement, et celle de MM. Mengis et Haefliger, qui seront premiers des non-classés.

La vérification des passes a donné les résultats suivants:

1. Crettaz Raphy	34	31		
2. Volken Jos. II	34	30		
3. Imsand Jos.	34	28		
4. Widmann Hermann	33	32		
5. Summermatter P.	33	30		
6. Albrecht Edmond	33	25		
7. Garin Pierre	31	31		
8. Vetter Jos.	31	30	30	30
9. Tabin Oscar	31	30	28	28
10. Bonvin Clément	31	30	29	29
11. Dubosson, C. F. F.	31	30	29	28
12. Wirflinger Ernest	31	26		
13. Romaillet Emile	30	30	29	29
14. Lorétan Robert	30	29	28	
15. Widmann Charles	30	29	28	
16. Stalder Jean	30	29		
17. Dr. Scheurer	30	28		
18. Schmid Erwin	29	29	27	27
19. Bissort Ad.	29	29		

Les prix peuvent être retirés tout de suite chez M. Jules Walpen, Avenue de la Gare, Sion.

MARCHE

I^{ve} Tour pedestre du Léman

Cette course internationale de 204 km. réunit cette année un nombre record de pédestriens appartenants aux nations suivantes: France, Italie, Belgique et Suisse. L'horaire prévu est le suivant:

Samedi 23 sept. 1933: Lausanne, Montbenon départ à midi, Morges 13 h., Rolle 14 h. 20, Nyon 16 h., Genève 18 h. 40, Thonon 22 h. 40.

Dimanche 24 sept. 1933: Evian 0 h. 10, St-Gingolph 2 h. 50, Monthey 5 h. 40, St-Maurice 6 h. 30, Bex 7 h., Aigle 8 h. 30, Montreux 10 h. 30, Vevey 11 h. 20, Lausanne Vidy, arrivée 14 h.

Toutefois, il se peut que certains marcheurs réputés comme très rapides, aient de l'avance sur l'horaire prévu.

On donnerait terre de vigne

S'adr. au bureau du journal.

Insouciance...

Il est vraiment dommage que chacun ne mette dans son bonnet... Que le meilleur des breuvages Est le Bitter des «DIABLERETS»

COPIES SANS PAPIER CARBONE

Demandez de suite

prospectus et démonstrations sans engagements

R. Borgeaud, Représentant général, Sion, Case 45

Varices ouvertes

Dartres — Eczémas — Coupures — Démangeaisons — Cravasses — Eruptions de la peau — Brûlures, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le

Baume du Pèlerin

Cépha S. A., Yverdon

Boîte: fr. 1.—, Boîte fr. 2,25, toutes pharmacies

Lux-Sonore, Sion

Du **MERCREDI 20 au DIMANCHE 24 sept.**, tous les soirs à 20 h. 30
Tél. 545 **DIMANCHE MATINÉE A 14 h. 30** Tél. 545

Un spectacle de gala et d'ouverture de saison
Le plus grand succès dramatique du siècle

LES DEUX ORPHELINES

D'après la célèbre pièce d'Ennery et Cormon, réalisé par Maurice Tourneur, le metteur en scène d'«Accusée levez-vous», avec Gabriel Gabrio, Yvette Guilbert, Renée Saint-Cyr, Rosine Dérean, Emmy Lynn, Martinelli (de la Comédie Française).

Une superproduction Pathé Natan parlée française

Il est prudent de retenir ses billets à l'avance

Jeune fille

pour aider au ménage. S'adresser: Imhof Léon, Papeterie, Sion.

Jeune fille

de 16-17 ans pour garder les enfants et aider au ménage, pouvant coucher chez elle. S'adr. au bureau du journal.

AVENDRE

faute d'emploi, 2 tonneaux ovales de 750 litres, ainsi que deux fourneaux ronds marque Eskimo, le tout très bas prix. S'adr.: bureau du journal.

CAPITOLE SONORE, SION

Mercredi 20, Jeudi 21, Vendredi 22, Samedi 23 sept., soirées 20 h. 30
Dimanche 24 sept., matinée à 14 heures 30, soirée à 20 heures 30

Une vivante intrigue bien construite et admirablement interprétée

La Coupe de Calcutta

avec **Elissa Landi**
Victor Ille Laglen

Satire imaginée des perturbations apportées dans la vie de quatre individus par une fortune soudaine.

On cherche une jeune fille de 14 à 15 ans ou une femme un peu âgée comme bergère. Gage à convenir; entrée de suite. S'adr. à: Maret Alexandre, Château-neuf s. Sion.

On cherche pour 1er octobre: première fille de salle sachant les langues, et 1 fille de salle 1 apprentie de salle 1 jeune portier

Offres avec certificats s. chiffres A. S. 632 Si. aux Annonces-Suisses Sion.

Famille de commerçant demande une femme de ménage pour les lundi et samedi. Faire offres au bureau du journal.

On demande sommelière fille de salle, connaissant le service. Inutile de faire des offres sans bonnes références. S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

ON CHERCHE un jeune homme pour aider dans un commerce. S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

Lingère cherche journées. S'adr. chez Mme Stutz-Mora, Rue des Remparts.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE Violons - Mandolines - Accordéons - Guitares - Flûtes - Clarinettes - Tambours - Jazz - Cuivres

H. Hallenbarter Sion et Martigny-Ville

Les délicieux CERVELAS s'achètent toujours à la Chevaline, 28, Rue du Rhône, Sion.

15 ct. la pièce Prix spéciaux par quantité.

On demande à acheter du refoin qu'on faucherait sur place. Faire offres au bureau du journal.

Mesdames, Messieurs, N'oubliez pas que

la saison d'hiver approche et que c'est le moment de songer à rafraîchir vos vêtements par un nettoyage chimique ou une teinture à la mode. Ils vous seront remis à neuf à peu de frais. Adressez-vous pour cela à une maison de confiance ayant donné ses preuves.

Teinturerie Valaisanne, Jacquod Frères, Sion Usine et bureau à Sion, tél. 464. Magasins: Sion Gd Pont tél. 2.25, Sierre Gd Rue

La Carrosserie Valaisanne à Sion

informe sa fidèle clientèle qu'elle porte la nouvelle dénomination

Carrosserie des Mayennets

Sté Longeard & Cie téléphone 392

et qu'elle continuera, comme par le passé, à donner toute satisfaction.

Carrosserie et tôlerie automobile - Tôlerie industrielle et agricole Soudure autogène sur tous métaux

Mlle Duval reprend son ÉTUDE Leçons particulières, langues. A la même adresse, on ferait travaux dactylographie.

LEÇONS DE PIANO Mlle M. Leuzinger, professeur de piano, Rue du Château, reprendra ses leçons dès le 18 septembre.

A LOUER appartement de 5 chambres, cuisine et chambre de bain, chauffage central. S'adr. chez Lorenz-Tarro, Sion.

Vases de cave A vendre plusieurs ovales de 150 lit., 200 à 300 l., 400 à 500, 600 à 800, 1000 à 1500, 2200 à 3000, 1 de 5000, bossettes, fûts de transport ronds de 200 à 300 lit. Se recommander: Alfred Schwab fils, tonnelier, La Tour de Peilz. Téléph. 835.

PENSION DE FAMILLE Mme Delacoste Rue du Château



FRIGOR

Le FRIGOR est le meilleur frigorifique actuel. Pas de moteur. Fonctionnement automatique. Garantie deux ans. Prix avantageux

Demandez renseignements et prospectus aux SERVICES INDUSTRIELS de la Commune de Sion

A vendre

une bonne mule d'une quinzaine d'années. Bonne occasion. S'adr. à Ph. Jacquier, Salins.

A VENDRE

un appartement comprenant 2 grandes chambres, cuisine, cave et galetas. Eau, gaz, électricité. S'adr. à Bitz Jn-Baptiste, Rue du Rhône No 6.

VIANDE SÉCHÉE

à l'air (bœuf), seulement des canards de toute première qualité, franco, à fr. 8.50 le kg. Revendeurs rabais. Jos. Arnold, négociant, Simplon.

Rôti sans os 1.60 le kg. Bouilli 1.— le kg. Salametti extra 2.50 le kg.

Boucherie chevaline 28, Rue du Rhône, SION Tél. 259

Expéditions 1/2 port payé

Pianos et Harmoniums

Vente, location, accordage, réparations H. Hallenbarter Sion Martigny-Ville

Notre Vente de séries vous permet d'acheter à bon compte des articles de qualité

Voilà de nouveaux articles à enlever

Chemise de travail oxford, qualité très recommandée 1.95 Chemise de travail en oxford, avec et sans col, numéros au choix 2.95 Chemise p. Messieurs, percale fantaisie, 2 cols, dessins modernes 3.90 Chemise p. Messieurs, façon sport avec col fixe, en percale fantaisie 4.90

GRAVATES A NOUER, grand choix de coloris mode, dessins nouveaux -.50 -.95 1.45

Bretelles fantaisie pour garçons, bon article solide avec pattes cuir -.75 Bretelles p. Messieurs en bon élastique uni façon Hercule avec pattes tressées -.95

Chaussettes pour Messieurs, en fort tricot coton, bien renforcées, teintes unies, au choix -.95 Chaussettes pour Messieurs, en fil d'Ecosse fantaisie, bien renforcées, la paire 1.45

Bas fil et soie, bien renforcés, qual. d'usage 1.45 Bas soie art., entièrement diminués, très avantageux, la paire 1.95

Bas en soie art. mate, mailles fines, très joli article, nuances mode 2.95 Très beau Bas soie art., mate, baguette noire tissée, ce qui se porte 3.90

CEINTURE porte-jarretelles, en broché soie art. avec empiècement élastique 3.90 Grande ceinture, en fort croisé rose, laçage au dos, 4 jarretelles, crochant de côté, article très soigné 4.90

Directoire, fil et soie, bien renforcé, pour fillettes, 30 à 45 cm., nuances mode 50 à 65 cm. -.95 1.45 Directoire pour dames, en fine charmeuse indémodable avec double fond 2.95

COMBINAISON indémodable avec dentelle mode art. très recommandé 2.95 Charmeuse 4.90

Couverture mi-laine grise, forte qual. 105x160 cm. 2.95 Paquet de plume la livre 1.45

MAGASIN GONSET & SION Face à l'Hôtel-de-Ville

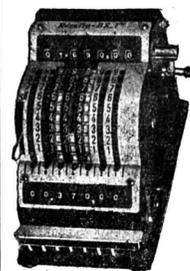
ALFRED KRAMER

(SUCC. DE A. GRUBER-ALLET) Rue des Remparts :: SION

TOUS les ARTICLES pour PRESSEUR et CAVE

Nouveau modèle perfectionné de la RÉSULTA BS

Addition, soustraction directe, multiplication.



La petite machine à calculer la plus parfaite. Vitesse et sûreté des grandes machines comptables. Construction soignée de haute précision.

1 AN DE GARANTIE

Prix Fr. 145.-

Sur désir paiement par acomptes Demandez sans engagement une notice détaillée gratuite à

Henri ZEPF

Lausanne P.I. Centrale 8 Tel. 32.257

Machines à écrire et à calculer. Atelier de réparations Fournitures de bureau

ACHETEZ L' Almanach du Valais 1934 Le livre du foyer, l'Ami de la famille Photos et biographies des hommes politiques et officiers valaisans, des personnalités disparues, Contes valaisans, Contes humoristiques. Les forces de 1934 en Valais et en Suisse. Dépôt général pour le canton Librairie CH. SCHMID, Sion On trouve l'Almanach dans toutes les librairies

GRAND ARRIVAGE de Poussettes Pousse-Poussettes BEAUX CHOIX Meubles de jardin (fer et rotin) Parasols

Faites refaire vos lits à domicile Albert RUDAZ, tapissier-décorateur, Sion

PELLISSIER & Cie St-Maurice

50 ans d'expérience dans le choix et la préparation des cafés torréfiés Pas de prime, mais de la qualité

La Fabrique de draps (Aebi & Zinsli) A SENNWALD (Ct. St-Gall)

vous fournit directement, aux prix avantageux, ses excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, ses belles couvertures de laine, ses merveilleuses laines à tricoter. Demandez notre riche collection. Nous acceptons aussi les laines de moutons.

LE DRAME DE RAVENSDENE

par

J. FLETCHER. — Trad. par O'NEVES

— Oh, nous n'avons pas attendu l'événement pour repartir en guerre. Mon ami et moi nous étions déjà rentrés depuis quelques temps en Angleterre, bien pourvus d'argent. Nous avions retrouvé celui que nous avions laissé à Hong-Kong, et quelques affaires entreprises par la suite avaient bien réussi. Nous avions fait la connaissance de ce personnage chinois que j'attends ce soir, et étions décidés à tirer enfin parti du trésor, qui dormait ici depuis longtemps.

Nous achetâmes ce yacht à Hull. Une fois en sa possession, nous prenions le large toutes voiles dessus, et trente heures plus tard nous remontions la Tamise. C'est à Londres en cherchant un équipage, que je rencontrai Lo-Chuh-Feu dont je fus heureux de m'attacher les services. Et maintenant, nous voilà ici, la première partie de notre tâche — la plus difficile — presque accomplie, et à la veille d'entreprendre une croisière lointaine. Vous êtes au courant de mon histoire. Savez-vous pourquoi je vous l'ai racontée avec cette entière franchise?

— Non, mais j'ai grande envie de le savoir. M. Baxter, répondit Miss Marcia; si toutefois vous voulez bien nous le dire?

— Sans doute, répondit-il, d'un ton délié. Beaucoup d'autres, à ma place, n'auraient pas hésité, en vous rencontrant cet après-midi, à vous tirer une balle pour s'assurer du secret. Mais je n'ai pas un tempérament d'assassin. Je vous ai traités selon ce qu'il vous était dû, c'est-à-dire comme des personnages de qualité et, de ma part, il ne vous arrivera aucun mal. D'ailleurs, si j'ai usé envers vous de bons procédés, je sais que moi-même, je puis compter sur la réciprocité. Vous me jugez un coquin, j'accepte le jugement, mais je vous l'ai expliqué, je ne suis pas sans excuses. Je n'ai aucun scrupule de m'approprier le contenu de ces coffres. Un Forestburne, autrefois, l'a volé aux moines; pourquoi, à mon tour, ne le reprendrais-je pas à l'un de ses successeurs? J'y ai autant de droit que lui, je dirai même plus de droits, car un de mes ancêtres, un certain Humphrey de Knaythfield, a été abbé de l'abbaye de Forestburne. En bonne justice, ne puis-je revendiquer le droit de priorité, Middlebrook?

— Je crois, répondis-je prudemment, qu'il serait difficile à quiconque d'établir un droit de propriété sur des biens d'église de cette nature, après un laps de trois siècles. Ils sont actuellement en votre possession. Voulez-vous mon avis? Remettez-les aux autorités.

— Ah! Ah! dit-il en se tenant les côtes. Vous êtes un humoriste, Middlebrook. Il poussa vers moi la bouteille de clair. Versez-vous donc un verre, dit-il. Les rendre aux autorités! Vous en avez de bien bonnes! Quelle jolie histoire cela fournirait au Punch, pour son prochain numéro. C'est charmant, charmant...

Il redevenait soudain sérieux et reprit: — Nous avons parlé des Quick. Naturellement, mon ami l'Espagnol et moi, nous sommes accusés de la mort de ces scélérats?

— Oui, je crois.

— Oh! la vérité, quant à nous, sera facile à établir, si c'est nécessaire. Et pour votre édification, je vais me justifier tout de suite. Noé et Salter Quick ont été assassinés à la fin du mois de mai dernier, le même jour, à la même heure du soir, l'un à Saltash, dans le Cornouaille, l'autre près d'Aluwick dans le Northumberland, à des centaines de milles de distance. Or, ce même soir, mon ami et moi, loin d'être à Saltash ou à Aluwick, nous nous trouvions à York, où nous étions arrivés dans la journée, venant, moi de Londres, lui de Berwick.

Nous nous sommes retrouvés à l'hôtel vers 6 heures du soir; nous y avons passé la soirée en jouant au billard; nous y avons dîné ce soir-là, couché cette nuit-là et déjeuné le lendemain. Les gens de l'hôtel s'en souviendront très bien, et, d'ailleurs nos noms furent dûment inscrits sur le registre.

Nous n'avons aucune participation à ce double assassinat, et je vous en donne ma parole d'honneur — on peut en devenant un chenapan, rester un gentleman — qu'aucun de nous deux ne soupçonne le moins du monde la personnalité des assassins.

Miss Raven ne put retenir quelques mots d'approbation, et moi-même, convaincu de la parfaite bonne foi de Baxter, je lui tendis la main.

— Je suis très heureux de votre affirmation lui dis-je, et j'y crois de tout cœur. Mais au risque de passer à vos yeux pour un frère-prêcheur ou un mauvais plaisant, je réitère mon avis. Remettez entre les mains des autorités tout ce trésor. Vous trouverez un prétexte plausible; vous rejetterez la faute sur le banquier, sans faire un nouveau tort à sa délicatesse. On ne songera même pas à vous inquiéter; et à mon tour, je vous donne la parole d'honneur que vous pouvez compter sur notre discrétion absolue. Vous serez libre alors d'utiliser vos réelles capacités en de légitimes entreprises.

— De légitimes entreprises! Le morné train-train! C'est comme si l'on s'enlissait dans la vase. Je reviens aux Quick. Quoique nous n'y avons nullement trempé, il y a pourtant entre nos affaires personnelles et leur assassinat, une connexion que je vais vous expliquer.

Nous apprimes, comme vous, l'événement par les journaux; puis, je vous l'ai dit, les commérages locaux nous mirent au courant des détails.

Vous avez la bonne fortune de posséder à Ravensdene un vieux gentleman bavard et original;

— M. Cazalette! s'exclama Miss Raven.

— M. Cazalette, oui, c'est le nom que j'ai entendu. M. Cazalette donc, comme il allait prendre son bain ou en revenait, trouva sur la côte un mouchoir taché de sang.

— Oui, et cette découverte me parut fort mystérieuse.

— Ce mouchoir de poche appartient à mon ami l'Espagnol. Je vous ai dit que c'est de Berwick qu'il me rejoignit à York. Quelques jours avant l'affaire des Quick, il était venu, se donnant pour un touriste, explorer le pays

où nous sommes; son but, en réalité, était de s'assurer que ce que nous appelons nos biens reposait toujours en cette même place, choisie naguère par ma sollicitude. Il s'était installé à demeure dans une petite hôtellerie dans les environs de Ravensdene et de là rayonnait sur les alentours. Lui aussi était amateur de bains de mer; un jour, il se coupa le pied sur un caillou de la grève, élança le sang avec son mouchoir et inconsciemment l'abandonna sur place, aux caprices du destin. C'est le vent qui, sans doute, l'emporta et l'accrocha aux broussailles, où M. Cazalette le cueillit le lendemain. Voilà toute l'explication d'un incident bien simple dont on a voulu tirer pourtant un argument de mélodrame.

Il ne me reste à vous conter que l'histoire de la tabatière, si vous voulez l'entendre.

— Sans doute, et elle me semble beaucoup plus importante, répliquai-je.

« Brigadier, vous avez raison ». A York, nous entendîmes parler de l'assassinat de Quick. Ce fait divers nous frappa d'autant plus que nous ignorions complètement le retour des deux frères en Angleterre. Les journaux relatèrent une conversation tenue entre M. Cazalette et l'inspecteur de police dans la sorte de remise, dépendant du domaine de Ravensdene, où le cadavre avait été porté. Ils parlaient d'une tabatière, présentant, à l'intérieur du couvercle, des signes gravés, d'apparence bizarre. Il ne nous fallait pas la perspicacité d'Oedipe pour deviner tout de suite que ces signes correspondaient au plan grossier du lieu dont j'avais sottement révélé l'existence, là-bas, dans l'île et que mon Salter, quand il fut arrêté par la mort, était précisément à la recherche de ce coin d'Eldorado. Un peu plus tard, la lecture que nous fîmes de votre déposition à l'enquête nous eût enlevé le dernier doute si nous avions pu en concevoir. Notre secret nous parut en danger. Mon ami l'Espagnol revint aux environs de Ravensdene toujours sous les séduisants dehors d'un touriste. Pendant quelques jours, il pécha, chassa, recueillit dans une grande boîte de fer-blanc les simples fleurs de champ avec l'air grave de circonstance, et enfin assista à la seconde enquête, où sous le nez de l'inspecteur, il opéra la soustraction de la tabatière. A cette heure, elle se mor-

fond dans ce tiroir, continua Baxter en riant la main tendue vers un meuble de la cabine. Elle y est en compagnie du mouchoir de poche et du portefeuille du vénérable M. Cazalette.

— Quoi! Le portefeuille aussi!

— Il ne fut pas plus difficile de le subtiliser, un matin que le bonhomme livrait son corps aux caresses d'Amphitrite. Nous ne pouvions laisser à la merci du premier venu un indice susceptible d'amener la découverte de notre trésor.

M. Cazalette s'est acquis, en outre, des droits incontestables à notre reconnaissance, en menant grand bruit autour de sa découverte. A tous points de vue, nous restons ses humbles débiteurs.

Je demeurai silencieux, réfléchissant.

Il est heureux pour votre ami et vous que vous puissiez, s'il est nécessaire, prouver votre présence à York, la nuit de l'assassinat, dis-je au bout d'un moment. Le fait de vous être emparés de la tabatière et du portefeuille établit contre vous de graves présomptions. Je crains que la police même, informée comme nous le sommes, n'ait tendance à voir en vous les complices des assassins. Du moins, c'est mon opinion.

— Elle n'est que trop justifiée, répondit Baxter avec calme. Mais la police aurait tort, et ce serait à nous de le démontrer. Puisque nous discutons le fait, il me semble qu'il y a une circonstance dont ni vous, Middlebrook, ni la police, ni personne n'a su envisager toutes les conséquences. Vous vous souvenez que dans les deux cas, les vêtements des victimes ont été lacérés?

— Sans doute, du moins ceux de Salter. Je l'ai constaté de mes yeux.

— Ceux de Noé également. En suivant toutes présomptions, les assassins cherchaient quelque chose.

— Evidemment. Quelle autre supposition peut-on faire?

Baxter fixa sur nous un regard pénétrant, se pencha sur la table, et frappant légèrement mon bras comme pour mieux attirer mon attention.

— Et quelle preuve y a-t-il que les assassins n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient? demanda-t-il d'une voix basse, mais ardente. Je vous attends là?